

cessairement avec eux quelques livres liturgiques et de spiritualité, il se peut difficilement que Champlain lui-même, qui était un homme de science, sinon un lettré, n'ait pas disposé au moins un modeste rayon de bibliothèque dans son Abitation de Kébec. De chacun de ses voyages en France, en même temps que les traités savants et les livres pieux entre lesquels se partageaient ses goûts, il a très certainement rapporté ses propres ouvrages à mesure qu'ils paraissaient, et non moins probablement les écrits de Jean-Alfonse et de Marc Lescarbot qui l'intéressaient de si près. Mais, encore une fois, nous ne pouvons faire ici que de simples conjectures.

Le premier livre dont, à notre connaissance, la présence en la Nouvelle-France ait été mentionnée par nos annalistes, se trouve être l'*Anticoton*. Ce célèbre libelle, on s'en souvient, avait été écrit au lendemain de l'assassinat d'Henri IV, pour établir que les Jésuites, à la suite de Mariana, prônaient le régicide. Comment ce pamphlet sévissait-il en la Nouvelle-France vers 1626, alors qu'il était déjà vieux de 16 ans et, partant, sorti de l'actualité? C'est que l'année précédente, en 1625, douze ans après la première mission des Pères Biard et Massé en Acadie, les Jésuites étaient revenus dans la colonie, avec l'intention de s'y établir définitivement cette fois. Quelqu'un, évidemment intéressé à soulever les esprits contre les nouveau-venus, eut l'ingénieuse idée d'importer de France l'*Anticoton* et de le faire circuler dans l'Abitation de Québec de chambre en chambre. Cela se passait pendant une des absences de Champlain et sous le règne intérimaire du huguenot Emery de Caen. Mais, selon leur louable habitude, les Jésuites ne tardèrent pas à avoir le dessus dans cette affaire. Au mois d'octobre 1626, peu de temps après le retour de Champlain, l'*Anticoton* était bel et bien saisi, puis triomphalement brûlé sur la place publique, ainsi que nous l'apprend le Père Charles Lallemant dans sa *Relation* de la même année.